

Mont Bernanchon, un soir de fin novembre 2002

un « triangle » vu de très près

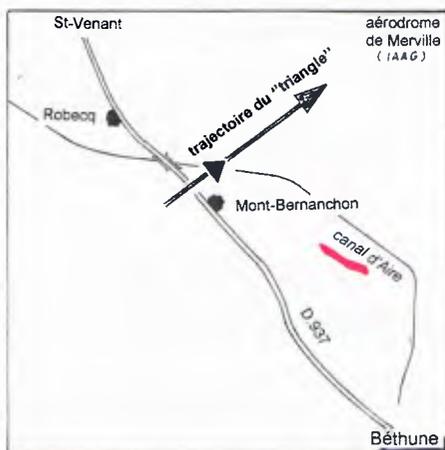
Didier Lang

Quelques témoignages concernant des rencontres rapprochées décrivent l'aspect de la surface d'un ovni. Voici l'un d'eux. Il est remarquablement précis, mais comme souvent, la vision de l'objet a été brève, et les conditions d'observation n'étaient pas idéales...

LDLN, N° 411, MARS 2013

C'était un soir de fin novembre, en 2002, vers la tombée de la nuit. Je roulais sur la route (D 937) qui va de Saint-Venant à Béthune (Pas-de-Calais). Il faisait presque nuit, et je venais de croiser pas mal de lampadaires au sodium. Arrivé dans une petite montée, à la hauteur de Mont Bernanchon, j'ai obser-

Je continuai à rouler, pensant que cet aéroplane en difficulté allait s'écraser, ou se poser dans un champ. Je le perdis de vue quand il disparut derrière ce petit bois qui se trouve en haut de la côte, sur le côté droit de la route.



vé, tout en roulant, sur ma droite, une masse sombre, près d'un petit bois. De loin, cela m'a paru être un avion en difficulté, tant il était bas. L'objet était très plat, et surmonté d'un petit dôme que je pris pour un cockpit. Il était faiblement éclairé par les derniers rayons du soleil couchant. Sa trajectoire était orientée approximativement du sud vers le nord.



Quand on arrive au panneau « 70 », la route fait un léger virage vers la gauche. C'est là que j'eus la surprise de voir un objet triangulaire, de couleur marron, qui traversait la route, de ma droite vers ma gauche, à une vitesse vraiment très lente.



Je continuai sur ma lancée, bien décidé à aller voir ça de plus près, malgré le malaise causé par l'idée de passer dessous. Le triangle n'avancait plus ; il était désormais au-dessus de la route. Plus

J'avais, plus il me paraissait grand, et il faisait de plus en plus sombre. Je paniquai un peu, et allumai mes pleins phares, qui malgré tout peinaient à éclairer cette forme sombre.

J'ai compris plus tard qu'alors que je montais la côte, le triangle, lui, faisait l'inverse : il descendait, surplombant les deux côtés de la route, à moins de 50 mètres de hauteur.

Je pus alors le voir mieux. L'avant du triangle était biseauté : ses flancs, inclinés à 45°, étaient très noirs, et par endroits je pus distinguer leur aspect granité, d'une rare beauté.



Il émanait de l'ensemble, fait d'une seule pièce, une impression de majesté. Une lampe, de couleur blanche, blafarde, n'éclairait pas, ou très peu la structure. Sa forme me faisait penser à la partie terminale d'un crayon. L'avant surplombait le côté gauche de la route. Je roulais presque au pas, afin de mieux voir les détails. J'ai pensé à m'arrêter, mais je n'en ai rien fait.

L'arrière de l'objet, lui, se trouvait en bordure du bois, à droite. Deux lumières étaient également visibles, mais d'intensité moindre. Cette masse occupait 70 à 80 degrés de mon champ de vision. Le diamètre apparent de la lumière sous la coque était d'environ 3 cm (à bout de bras).

Etant désormais presque en dessous de la coque, je m'aperçus que sa face inférieure n'était pas plane, mais tapissée de cellules carrées. Certaines étaient visibles, d'autres moins, mais elles n'étaient pas très nombreuses : trois rangées de quatre vers l'arrière, et deux vers l'avant.

Soudain, je m'aperçus que deux de ces cellules étaient éclairées, dessinant une forme géométrique en « spirale carrée » qui donnait l'impression d'une pyramide en 3 D vue du dessous,



de couleur jaune très clair pour l'une, vert clair pour l'autre. Les autres cellules étaient estompées par une sorte de brume, ou de brouillard. Soudain, à l'avant, la lumière devint plus forte, la brume s'agita, parcourue de vagues jusqu'aux deux premières cellules. Le triangle partit à grande vitesse, silencieusement, vers la gauche. Je me dis alors que je n'en verrais pas plus.

Je parcourus les derniers mètres de la montée, je jetai un coup d'œil vers la gauche, et vis l'arrière de l'objet, dont la silhouette se détachait au-dessus d'un bois et disparut dans une légère brume blanchâtre, qui semblait provenir du dessous du « triangle ».



quelques précisions sur cette affaire

Joël Mesnard

J'ai posé à Didier Lang, par téléphone, quelques questions sur ce témoignage assez extraordinaire. Je voulais surtout savoir comment il avait réagi, aussitôt après l'événement et au cours des jours suivants. Les compléments d'information qu'il m'a fournis sont à la fois surprenants et très cohérents avec beaucoup d'autres récits de rencontres rapprochées.

1°) En général, cette route est très fréquentée, dans les deux sens, le soir à cette heure-là. Or, au moment de l'incident, il n'y avait aucun autre véhicule dans le secteur. La première voiture que Didier Lang ait rencontrée, après la disparition de l'objet, venait de Béthune, et il suppose que son conducteur n'avait pas pu voir l'objet. Il a tendance à penser (sans en avoir la certitude, bien sûr) que l'apparition de cette chose était destinée à lui seul.

2°) Il n'a pas été frappé de stupeur, à la vue de cet énorme objet. Il s'est simplement dit : « ça y est ! encore un ! », car

il avait préalablement fait deux ou trois observations (notamment en 1971) qui l'avaient pleinement convaincu de la réalité des ovnis. Il se souvient néanmoins d'avoir éprouvé un pénible « sentiment d'oppression » quand il est passé sous l'objet.

3°) Aussi invraisemblable que ça puisse paraître, *le soir-même, il avait cessé de penser à l'incident!* Il s'en est souvenu le lendemain, et en a parlé à quelques personnes : à son amie et à son propre père notamment. Dans l'ensemble, les personnes à qui il s'est confié l'ont cru, mais sans y attacher d'importance. Il n'a pas vu son existence

bouleversée par cette expérience. Il en parle, aujourd'hui, calmement, sans manifester d'émotion particulière.

4°) Les « cellules pyramidales » qu'il a pu observer sous l'objet ne dépassaient pas sous la surface inférieure de la chose. Au contraire, elles étaient « en creux », pointe en haut. C'étaient, en somme, des cavités pyramidales dans la coque de l'objet. (voir dessin par le témoin, p. 39)

5°) Une sorte de brouillard rendait floue la perception des détails sur l'objet; durée estimée de la rencontre : 30 à 40 s.

6°) Le soir de l'apparition, le témoin n'avait pas sur lui l'appareil photo compact qu'il emportait presque toujours.

un témoignage roumain:

Piatra Neamt, une nuit de janvier ou février 1968

LDLN, N° 4M, MARS 2013

Didier Lang

Outre le témoignage personnel que nous venons de lire, Didier Lang nous a communiqué le récit de l'aventure vécue, il y a quarante-cinq ans, par un jeune Roumain.

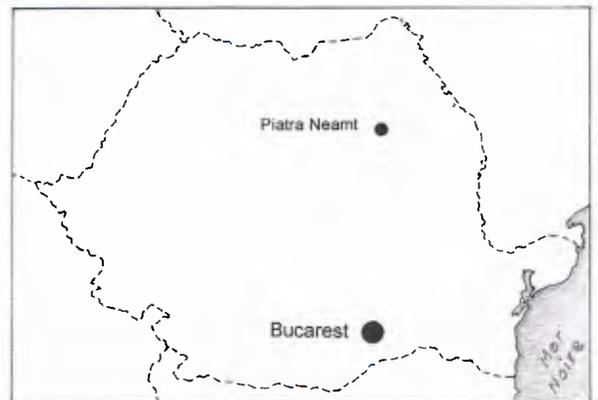
C'est par l'intermédiaire d'un ami commun, que je remercie tout particulièrement, et qui parle couramment le roumain, que j'ai pu recueillir ce témoignage, en octobre 2012, par téléphone entre la France et la Roumanie.

L'histoire se passe pendant la guerre froide, en janvier ou février 1968, (La date exacte est impossible à préciser), entre 0 h 30 et une heure du matin, à Piatra Neamt. La Roumanie faisait alors partie du bloc soviétique. Le témoin se prénomme Valeriu, mais a demandé que son patronyme ne soit pas révélé. Il avait 19 ans, à l'époque, et faisait son service militaire.

Cette nuit-là, il montait seul la garde auprès d'un dépôt de munitions qui, selon lui, ne contenait que des projectiles de petit calibre (uniquement des cartouches, pas d'obus, encore moins de missiles). Les ordres étaient stricts : ne quitter la garde sous aucun prétexte. La consommation d'alcool était strictement interdite. Il y avait cette nuit-là cinquante centimètres de neige, et il gelait.

Dans la nuit noire, il aperçut en face de lui, venant de sa gauche, un point lumineux qui descendait en oblique, venant de la direction de Iasi, au nord-est, et qui se mit à grandir rapidement, pour devenir une grande ellipse de couleur jaune-orange, de 15 à 16 mètres de long. Absolument silencieuse, la chose vint s'immobiliser à environ 10 mètres du sol et à une distance de Valeriu qu'il estime à une centaine de mètres.

Pris d'une grande peur, le jeune homme actionna la culasse de sa Kalachnikov AKM 47, et enga-



gea une cartouche. Cela n'eut aucun effet observable sur l'objet qui, après deux minutes d'immobilité, repartit dans la même direction, et toujours en oblique.

Abasourdi par ce qu'il venait de voir, Valeriu comprit qu'il allait lui être difficile de justifier le fait d'avoir introduit une cartouche, et de raconter dans un rapport ce qu'il venait de voir. On l'aurait certainement envoyé dans un hôpital psychiatrique et soumis à des interrogatoires poussés. Il décida donc d'extraire avec précaution, dans le noir, la cartouche engagée dans la chambre de son AKM 47, et de la remettre en place dans le chargeur.

Il aurait aimé aller à l'endroit où l'objet avait stationné, pour voir s'il pouvait trouver quelque chose, mais les ordres étaient stricts : ne quitter la garde sous aucun prétexte. En outre, il y avait beaucoup de neige, et le garde suivant aurait vite fait de découvrir les traces de pas dans la neige. De plus, Valeriu devait passer une session pour un concours en juin. Une enquête sur son cas n'aurait pu avoir, pour lui, que des conséquences désastreuses.